

# SÉJOUR Cyclotouriste aux BALEARES : Ile de MAJORQUE

Proposé par le comité départemental du Cantal CD15

Du Dimanche 24 au Dimanche 31 mars 2019

**Lieu :** en fonction de l'Hôtel à environ 10 km de Palma.

**Ville de départ :** Aurillac Cantal, le dimanche 24 mars

**Descriptif :** Séjour cyclotouriste en étoile avec 1 à 2 approches en car + vélos chargés sur remorque

♦ Majorque est la plus grande île des Baléares et jouit d'un climat méditerranéen. Au Nord, vous découvrirez un paysage de montagne, la route de la Sierra de Tramontana est une des plus belles d'Europe, elle sillonne au travers de villages pittoresques comme Bañalbufar, Estéllens, Valldemossa, la vallée d'or, Sóller, Fornalutx, Biniarix. Au sud la plaine où vous pourrez cycliser sans difficultés et découvrir le magnifique bord de mer. La partie centrale de l'île vous dévoilera une authentique campagne avec ses moulins à vent, et ses riches cultures : d'amandiers, d'oliviers et d'orangers.

♦ Les cencollistes pourront en cherchant un peu y collectionner une trentaine de cols.

♦ **Circuits :** Des circuits journaliers vous seront proposés afin que vous puissiez apprécier les différents paysages et le patrimoine de cette Île.

♦ **Nbre de places :** 55 (les accompagnateurs non cyclo sont admis. Clôture des inscriptions dès que le séjour est complet.

♦ **Tarif :** 700€ (base 53 pers mini)

♦ **comprenant :** le transport en autocar d'Aurillac à Barcelone AR. Les traversées Barcelone – Palma- A /R en cabine bateau (4 pers par cabine) ; Le dîner du 1<sup>er</sup> jour avant l'embarquement, Le séjour en hôtel \*\*\*, en chambre double plage de Palma ; pension complète avec boisson, l'assurance rapatriement La taxe de séjour

La remorque (pour le transport des vélos)

**Nota :** ce tarif prévu pour plus de 53 personnes passerait à 715€ pour un nombre de participants de 44 à 53

♦ **Ne comprend pas :** le supplément chambre individuelle 115€; les 2 repas en cours de route (déjeuner du 1<sup>er</sup> jour et du dernier jour, vous pouvez prendre un pique-nique) ; l'assurance annulation vivement conseillée ; les excursions en bus proposées sur place, le supplément cabine individuelle : 195€ ; supl cabine double 45€/personne ; supl cabine triple 25€/personne

♦ **Assurance vélos pendant le transport et le séjour**

♦ **Assurance annulation conseillée :** 18€ un imprimé individuel vous sera proposé par l'agence.

♦ **Détail du séjour :** Un descriptif détaillé vous sera envoyé un mois avant le départ indiquant les heures de départ et d'arrivée ainsi que l'adresse et le N° de tel de l'Hôtel, aux Baléares, ainsi que l'adresse d'un hôtel situé à proximité du départ à Aurillac pour ceux qui arriveront le 23 mars à Aurillac. en attendant, vous pouvez me contacter aux N° indiqués ci dessous.

♦ **Réservation :** acompte de 150€ à envoyer à **Lavergne voyages**

## ORGANISATION, RENSEIGNEMENTS et ACCOMPAGNEMENT

. M. Emile MONBERTRAND : "Milou" Tél. : 05.65.38.15.87 e-mail : [emile.monbertrand@orange.fr](mailto:emile.monbertrand@orange.fr)  
Portable : 06 89 49 54 11

### Bulletin d'engagement Séjour Cyclotouriste aux Baléares du 24 au 31 mars 2019

à retourner (1 bulletin par personne y compris pour les couples) accompagné de votre règlement à :  
LAVERGNE voyages 29 av de la république 15000 Aurillac tel: 04 71 64 81 62 fax 04 71 64 89 61

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ avec vélo  sans vélo

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ port \_\_\_\_\_

Adresse Mail en script svp: \_\_\_\_\_

Photocopie de la licence FFCT (indispensable pour les cyclos) : N° de licence \_\_\_\_\_ N° du club \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas de besoin : \_\_\_\_\_ tél. : \_\_\_\_\_

Réserve \_\_\_\_\_ 1 \_\_\_\_\_ place pour le séjour aux Baléares du 24 au 31 mars 2019

Joint à la présente un chèque d'acompte de (150 € par personne) à établir à l'ordre de : **Lavergne voyages**  
Solde du séjour à régler en janvier 2019

Souhaitez-vous prendre l'assurance Annulation ?

Fait à..... Le.....  
Signature

OUI ⇒  NON ⇒ *Rayer la mention inutile*